



Changement de statut asso vers independant

Par **kolo**, le **25/02/2008** à **19:09**

Bonjour je suis actuellement en asso et ce statut ne me satisfait plus ; je fabrique des encadrement, je travaille le bois flotté et les coquillages ;pour pouvoir participer à certains marchés nocturnes, expo etc..on me demande touijours si je suis déclarée ??? Que dois je faire pour l'etre sans me retrouver à payer des charges phenoménales, car le jeu n'en vaut pas la chandelle ..

Avez vous des avis sur la question ??

Merci

KOLO